

Initiative

Des médiations possibles

Par Sophie ROUGEVIN-BAVILLE

Depuis 2013, le Collège Perrin propose aux élèves de gérer leurs conflits de manière non-violente en développant leurs compétences relationnelles. Je mets à leur disposition, en tant qu'Assistance de Prévention Sécurité (APS), trois activités basées sur le processus de la Communication Non-Violente (CNV) : la possibilité de recevoir de l'écoute empathique, d'avoir recours à une médiation ou à un « cercle restauratif ».

Les élèves de tous niveaux (6e-3e, section générale et SEGPA) me sollicitent spontanément, où y sont invités par un membre de l'équipe éducative.

L'écoute empathique

En plus de cartables très lourds, il arrive que les élèves portent des fardeaux dont ils ne parlent à personne. Ils gèrent seuls leurs peurs, croyances, et sentiments de culpabilité jusqu'à ce qu'un événement déclencheur - une remarque anodine ou une insulte - les amène à perdre le contrôle d'eux-mêmes. Pour les aider à retrouver le calme, un lieu d'écoute empathique est à leur disposition. L'idée est d'accueillir chacun là où il en est, en offrant une qualité de présence bienveillante. On tente de saisir ce qui s'est passé, de sentir ce que cela a provoqué chez l'élève comme émotions, et de voir ce qui était im-

portant pour lui à cet instant là. On ne dit pas à l'élève ce qu'il aurait dû faire, et on ne cherche pas non plus à le consoler. Une fois qu'il se sent vraiment entendu, l'élève renoue naturellement avec son espace de calme intérieur. Ils sont nombreux à se dire soulagés. Un élève de troisième a confié que s'il n'avait pu avoir cet espace pour « se calmer », il aurait « explosé » et agressé l'adulte contre lequel il avait des griefs.

Recevoir de l'écoute permet de développer l'autonomie et la confiance en soi : l'adolescent pourra trouver en lui des solutions lui permettant de prendre soin de ce qui est important pour lui, d'une manière respectueuse des autres. Enfin, le fait d'avoir été compris dans ce qu'il a vécu permet à l'élève de retourner en cours apaisé et disponible à l'enseignement. Ces moments d'écoute suffisent parfois à apporter un soulagement durable, mais ils sont aussi souvent un préalable à une médiation ou à un cercle restauratif.

La médiation

Ce processus de CNV (1), encadré par un médiateur, responsabilise les personnes et permet d'apprendre du conflit. À travers un espace de dialogue sécurisé, chacun peut s'exprimer et être entendu par l'autre. Le médiateur aide à traduire ce que chaque personne vit réellement derrière les mots et les émotions exprimés. A la suite de cela, les personnes auront plus de facilité à trouver ensemble un accord. Ce processus subtil et transformateur permet de prendre conscience de l'humanité de l'autre et d'enrichir

notre regard sur celui qu'on considérait comme un ennemi.

Au lieu d'aller en récréation, deux élèves de 4e atterrissent dans mon bureau en sortant de classe, l'un se plaignant que son ami depuis deux jours « ne le calcule plus ». Il est très surpris. Quand il voit que ce dernier s'assied sans rien dire et reste impassible, il en pleure, tombe de sa chaise : « *Comment c'est possible ? toi, qui rigoles tout le temps, là, tu es vraiment sérieux ?* ». L'autre se jette par terre également, puis les deux se rassojent. Le deuxième explique alors qu'il s'est senti triste parce que le premier ne l'a pas choisi pour faire partie de son groupe lors d'un atelier. Pour lui,



Sophie Rougevin-Baville est Assistante Prévention Sécurité (APS) au Collège Jean Perrin de Vitry-sur-Seine (94).

le lien de confiance a été rompu. Au moins, il aurait aimé que son ami lui explique la raison de son choix. Le 1er élève est sidéré. Il prend la mesure de ce qui s'est passé, demande pardon. Le tout a duré trois minutes. Plus tard, ils reviennent dans la cour: « - *Merci madame, vous nous avez aidés à renouer une amitié!* ». En général, les situations traitées sont beaucoup plus « avancées » : des coups, des insultes ou des menaces, et parfois aussi, les interventions des parents à la sortie, par mail, ou dans les bureaux de la direction. Et malgré cela, des situations qui traitaient de conflits où les parents étaient intervenus -avec menaces de mort- se sont réglées en 30 minutes.

Les jeunes eux-mêmes sont très étonnés de ce qu'ils découvrent de l'autre en médiation : une forme de sensibilité qu'ils n'avaient pas perçue, ou des besoins similaires (de respect de la famille, d'être tranquille, de soutien, ou encore un besoin de contribuer au bien-être de l'autre). Il y a souvent beaucoup de surprise et d'émotions, et les liens s'en trouvent renforcés. Comme un élève qui dit, en réponse à la sollicitude que l'autre lui témoignait: « *Ça me touche, j'en ai beaucoup bavé avant... on ne m'a jamais dit des choses comme ça.* » Les élèves ne deviennent pas nécessairement amis, mais au moins ils peuvent s'entendre sur un accord leur permettant de partager le même établissement et donc reprendre leur scolarité sereinement.

Plusieurs enseignants ont accepté de rencontrer des élèves en médiation. Ils ont été étonnés des résultats positifs. Certains ont entendu la voix de l'élève pour la première fois. La rencontre peut permettre de désamorcer des tensions, ou de débloquent une situation d'échec scolaire, quand l'élève retrouve suffisamment confiance pour demander du soutien. Dans tous les cas l'échange aide à nouer une meilleure qualité de relation enseignant/élève. Quand chacun a pu prendre la mesure de la souffrance de l'autre, on arrive naturellement dans un espace où la rancœur disparaît. Et le comportement en classe évolue. Pour les élèves aussi, ces échanges coïncident avec un changement de regard: « - *C'est bien de se rendre compte*

que les profs ont des sentiments, parce qu'on pensait qu'ils se foutaient de nous. On n'est pas habitué à les entendre dire ce genre de choses. Sinon, on pouvait penser qu'ils font leur boulot juste pour le salaire. », « - *Un autre prof nous avait déjà exprimé à sa manière qu'il était inquiet pour nous, mais comme il l'avait fait en criant, on ne pouvait pas l'écouter. Là c'était différent. Il était calme, c'était bien, parce que quand on nous crie dessus on ne peut pas écouter.* »

Les cercles restauratifs

Ce dispositif de justice restaurative offre un lieu spécifique pour « vivre le conflit » en dehors de la classe. Tout élève souffrant d'une situation peut y rencontrer « l'auteur de l'acte » ainsi que des membres de la « communauté » scolaire (des personnes clés, ou témoins) dans un cadre facilitant l'écoute et la compréhension de tous. L'objectif est d'arriver à une forme de réparation et de prévenir la récidive à travers un plan d'action et un suivi effectué. Cette approche, peu connue en France, est utilisée dans de nombreux établissements au Brésil (2), où ce sont souvent les élèves qui « facilitent » les cercles. Les interventions policières dans ces établissements ont diminué drastiquement.

La technique est très simple, mais requiert l'instauration d'un système restauratif au sein de la communauté scolaire, c'est-à-dire que jeunes et adultes s'approprient ce dispositif afin d'en garantir la viabilité. Ce processus a été retenu par la Fondation Nationale pour les Sciences, Technologies et Arts (NESTA), le principal groupe de réflexion sur les innovations sociales en Angleterre. En 2010, dans son rapport « Efficacité radicale », cette Fondation met en avant les technologies du domaine public qui « *offrent de manière visible des résultats différents, plus performants et au moindre coût* » (3). Il existe également d'autres processus restauratifs utilisés aux Etats Unis, au Canada et en Angleterre (4). Les résultats sont probants et documentés : les établissements constatent une amélioration du climat scolaire, une diminution des actes de violence et des sanctions.

À Jean Perrin, le bilan après quelques

mois est positif. Les cercles ont permis de débloquent des situations face auxquelles les adultes étaient démunis. Des élèves « exclus » par les autres ont pu retrouver rapidement leur place au sein du groupe. On m'a dit par exemple d'une personne harcelée pendant des mois qu'elle était redevenue, 24h après le cercle- « *resplendissante* ». Une autre fois, j'ai proposé de faire un cercle à une jeune fille en pleurs, terrorisée suite aux coups et aux menaces qu'elle avait reçus. Le lendemain du cercle, elle était apaisée et avait retrouvé sa place. Dans un autre cercle, j'ai vu un élève comprendre la souffrance de l'autre qu'il disait haïr. J'ai aussi entendu une personne dire et répéter: « - *De toutes façons ça ne marchera jamais* » et constater, deux semaines après le cercle: « - *C'est incroyable, elle a changé de comportement, elle est devenue gentille, elle me rend même des services.* » En outre, les enseignants remarquent un bien-être visible chez les jeunes : ils prennent confiance en eux à travers cette prise de parole en groupe.

La suite

Pour qu'une culture de la médiation s'instaure durablement, il est essentiel que jeunes et adultes soient acteurs à part entière du processus. Notre intention est donc de favoriser leur implication comme facilitateurs et médiateurs. Pour cela, une formation à la médiation par les pairs sera réalisée cette année par Christophe Vincent (de l'Association pour la Communication Non Violente - ACNV). Adultes et jeunes seront dans un 1er temps formés séparément puis ensemble. Ils bénéficieront d'un suivi après la formation et d'une personne ressource dans l'établissement pour renforcer leur pratique.

Sophie Rougevin-Baville

(1) L'Ecole des Médiateurs CNV forment à la médiation sur un cursus de 18 mois. <http://ecolesdesmediateurscnv.typepad.com/files/connaître-la-mediation-1.pdf>

(2) Voir les travaux de Dominic Barter au Brésil et son site: www.restorativecircles.org

(3) http://www.nesta.org.uk/publications/reports/assets/features/radical_efficiency

(4) « Improving school climate : Findings from schools implementing restorative practices », un rapport de the International Institute for Restorative Practices (www.iirp.edu)